

Élections législatives 2023

Recommandations du CID | Fraen an Gender

concernant des thématiques liées au genre pour les programmes électoraux et pouvant servir de base à un futur programme gouvernemental intégrant la dimension de genre

Éducation et formation

1. Les contenus discriminatoires (sexistes, racistes, classistes) doivent être supprimés des manuels et des programmes scolaires

- Groupe d'expert-es externes indépendant-es (consultation d'expert-es toujours spécialisé-es en sexisme, racisme, classisme selon les besoins) qui relit les manuels scolaires (contrat et financement par le ministère de l'Éducation) et réécrit immédiatement des variantes pour les passages problématiques
- Réviser et réimprimer immédiatement les manuels scolaires luxembourgeois. Faire relire les nouveaux manuels par le groupe d'expert-es avant de les envoyer à l'impression. Retirer du programme les manuels étrangers étant particulièrement problématiques. Ou fournir un support d'accompagnement sous forme d'encart ou de supplément à ajouter obligatoirement
- Interlocuteur-riche dédié-e au ministère de l'Éducation, qui pourra être contacté-e par les parents, les enseignant-es et les élèves au sujet d'un manuel ou d'un programme scolaire, et pourra procéder à des changements
- Une formation obligatoire pour le personnel enseignant afin qu'il réfléchisse, identifie et remette en question ses propres idées concernant le sexisme, le racisme et le classisme, et ainsi reconnaisse les contenus discriminatoires et puisse également en parler pendant les cours

2. La représentation des femmes dans les programmes scolaires doit être améliorée

- Les listes d'œuvres littéraires doivent être paritaires
- Un groupe d'expert-es externes sera mandaté par le ministère de l'Éducation pour analyser le programme scolaire et élaborer des recommandations pour toutes les matières

3. Des aspects liés au genre doivent être intégrés dans la formation du personnel enseignant

- Inciter l'Université du Luxembourg à intégrer la recherche sur le genre comme composante obligatoire de la formation des enseignant-es. L'offre de cours sur le genre doit également être large
- Rétablissement d'une chaire en études de genre à l'Université du Luxembourg

4. La reconnaissance et la prévention de la violence doit être intégrée dans la formation du personnel de police, de justice et de santé

- Intégration obligatoire d'un module sur la prévention de la violence de genre dans la formation initiale
- Formation annuelle dispensée par un groupe d'expert-es externes sur la prévention de la

violence de genre

- Formation spécifique pour tout le personnel de la police se rendant au domicile de personnes à la suite d'un appel d'urgence ou intervenant en cas de violence dans l'espace public
- Formation spécifique des juges et des procureur·es d'État traitant des cas de violence de genre

5. La formation non-formelle doit être complétée par une perspective de genre

- Formations obligatoires dispensée par des expert·es pour le personnel enseignant
- Intégration d'un module spécifique dans la formation initiale des éducateur·rices, des aide-éducateur·rices, des auxiliaires de vie et de toutes les autres professions du secteur socio-éducatif
- Révision par des expert·es du programme de la formation initiale des éducateur·rices selon une perspective de genre

Travail

6. L'écart (ajusté) de rémunération entre les genres doit être supprimé

- Rémunérations obligatoirement transparentes
- Contrôles par l'inspection du travail de l'ITM (sanctions)
- Droit du travail : après un certain nombre d'années au même poste, accès automatique au salaire minimum de travailleur·se qualifié·e

7. Réduction du temps de travail avec salaire à taux plein pour tout le monde

- Semaine de 32 heures

8. Lutter activement contre les inégalités en matière de retraite

- Cotisations obligatoires : obligation de versement de cotisations retraite, même lorsque que l'on n'exerce pas d'activité professionnelle rémunérée (conjoint·e ou État selon les revenus/le patrimoine du·de la conjoint·e)
- Réformer la pension vieillesse minimum
- Augmenter les salaires de certaines professions (métiers du soin, secteur du nettoyage)
- Informations anticipées pour connaître et préparer personnellement sa retraite

9. Garantir un service de garde d'enfants pour tous les enfants, indépendamment de la situation des parents

- Réforme du cadre/statut des assistant·es parentales
- Allongement du congé de naissance
- Créer des crèches d'entreprise/garantir suffisamment de places en crèche

10. Remplacement du congé paternité par un congé de naissance inclusif

- 3 mois de salaire à taux plein pour le deuxième parent, peu importe son genre

11. Supprimer la pauvreté structurelle des familles monoparentales

- Donner la priorité à la mise en œuvre d'une réforme fiscale
- Augmentation du salaire minimum
- Indexer/augmenter les allocations familiales
- Services de garde d'enfants gratuits et de qualité

- Logements abordables

Santé

12. **Création d'une stratégie de santé intégrant une perspective de genre pour la recherche, la formation, les cabinets médicaux et les hôpitaux**

13. **Reconnaissance de « l'endométriose » comme maladie**

- Code spécifique dans la CNS (pas seulement pour les opérations chirurgicales) et donc enregistrement des cas connus d'endométriose dans le pays
- Remboursement des médicaments spécifiques à l'endométriose
- Création d'un centre interdisciplinaire pour les patient-es atteintes d'endométriose (gynécologues, psychologues, sexologues, médecine alternative)
- Prescription et remboursement systématiques des mesures de rééducation pour les patient-es atteintes d'endométriose ayant subi une intervention chirurgicale
- Remboursement des traitements de physiothérapeutes, psychologues, des soins ostéopathiques et de médecin naturelle
- Intégrer l'endométriose dans le programme de biologie des classes de 7e
- Intégrer l'endométriose dans la formation des infirmier-ères

14. **Création d'une commission indépendante pour les plaintes pour violences gynécologiques**

15. **Mise en place d'une distribution gratuite de protections hygiéniques dans toutes les toilettes se trouvant dans des infrastructures de l'État**

16. **Inscrire le droit à disposer de son propre corps dans la Constitution**

- Campagnes de sensibilisation inclusives et déstigmatisantes informant sur les droits en cas de souhait d'interruption de grossesse
- Répertoire des gynécologues pratiquant des interruptions de grossesse

Politique et société

17. **Collecte et utilisation de données spécifiques au genre**

- Données spécifiques au genre (allant au-delà de la binarité de genre) comme condition préalable au financement de projets publics et parapublics
- Soutien ciblé à la recherche sur le genre
- Création d'autres cases pour désigner le genre (autre option qu'homme ou femme, ainsi que possibilité de ne rien indiquer) sur tous les documents/demandes/contrats officiels émanant d'acteur-rices étatiques ou parapublics
-

18. **Mettre en place une budgétisation sensible au genre**

- Analyse sensible au genre des dépenses et recettes de l'État (analyse de la situation du marché de l'emploi et de l'état des recettes ; analyse de l'utilisation des fonds publics...)
- Budgétisation sensible au genre comme principe de base du financement de l'État
- Contrôle régulier par un groupe d'expert-es externes de la mise en place d'une budgétisation sensible au genre
- Financement d'initiatives de la société civile promouvant l'égalité de genre

19. **Mener une politique d'égalité de genre basée sur une approche intersectionnelle avec des**

interventions ciblées sur les femmes racisées, les femmes queer et les femmes en situation de handicap

- Développer régulièrement des projets avec les personnes concernées portant des revendications de terrain concrètes (avec chaque ministère compétent)
- Formations de sensibilisation en interne (secteur public)
- Garantir l'accès aux personnes à mobilité réduite lors d'évènements internes et publics
- Fournir des documents officiels dans un langage simple
- Tenir compte des différentes conditions de vie et intérêts des femmes dans toutes les décisions politiques (approche intersectionnelle intégrée dans le Gender Mainstreaming)

20. Lutter contre la violence de genre

- Étude nationale allant au-delà des statistiques officielles de la police et intégrant également les chiffres cachés (toutes les formes de violence citées dans la convention d'Istanbul)
- Intégrer la violence psychologique (et la définir clairement) dans le code pénal
- Intégrer le féminicide (et le définir clairement) dans le code pénal
- Suppression du droit automatique à une peine avec sursis pour les auteur-es de violence lors de la 1^{ère} condamnation

21. Créer des logements abordables pour tout le monde, et notamment pour les groupes vulnérables (familles monoparentales, familles de plus de 3 enfants, victimes de violence domestique, célibataires...)

- Augmenter le nombre de places dans les foyers pour femmes et les centres d'hébergement d'urgence afin de supprimer les listes d'attente pour les victimes de violence de genre
- Offres d'insertion spécifiques pour les femmes, les personnes non-binaires et les personnes queer vivant dans la rue
- Inscrire le droit à un logement décent et abordable dans la Constitution

22. Promouvoir le travail adressé aux garçons et aux hommes comme élément important du travail en faveur de l'égalité de genre

- Refaire un état des lieux du travail adressé aux garçons et aux hommes
- Intégrer pleinement le travail des jeunes et l'éducation des jeunes dans l'offre éducative au Luxembourg
- Développer l'offre de services de conseils adressés aux hommes
- Offre de formations continues s'adressant spécifiquement aux hommes (sur le *Mansplaining*, *Toxic Masculinity*, *Manspredding* etc.)

23. Lutter contre le partage inégal du travail de care

- Réduction du temps de travail
- Allongement/modification du congé de naissance pour le deuxième parent
- Création et offre de places en crèches d'entreprise

24. Soutien à la parité dans les mandats politiques

- Listes paritaires obligatoires
- Gouvernement paritaire
- Conditions de travail flexibles
- Réduire/modifier la durée des temps de parole et des réunions
- Permettre le travail à temps partiel pour les postes dirigeants

25. Lutter contre le harcèlement sexiste dans l'espace public

- Améliorer l'éclairage dans l'espace public
- Sensibiliser les personnes de contact dans les transports publics et augmenter leur nombre
- Campagnes dans les gares et les arrêts de bus expliquant et condamnant le harcèlement sexuel
- Bornes d'appels d'urgence aux arrêts de transport public (au moins les principaux)
- Promotion de projets de sensibilisation portant sur le harcèlement sexiste dans l'espace public (ex. par un appel à projet et/ou concours)

26. Promotion d'une politique de transport intégrant la dimension de genre

- État des lieux afin d'identifier les comportements genrés (besoins différents)
- Développer des stratégies intégrant la dimension de genre avec l'aide d'un groupe d'expert-es externes
- Intégration d'une approche intersectionnelle dans le cadre de la planification des transports et de l'espace urbain
- Parité dans les instances de décision des entreprises de transport travaillant sur la planification des transports et de l'espace urbain
- Sortir du dogme de la voiture pour redonner de la place aux piéton·nes et aux cyclistes
- Garantir l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite dans l'espace public et les transports publics
- Offre de location gratuite de vélos cargos dans toutes les villes (selon le modèle des Grätzlrad à Vienne)
- Offre similaire à Vel'OH, mais qui permet d'installer un siège enfant ou une remorque, et également avec des vélos enfant
- Banc, sièges et bon éclairage à tous les arrêts de transport
- Limitation de la vitesse à 30 km/h dans les villes et villages
- Centres-villes sans voiture

27. Mise en œuvre d'une politique étrangère féministe

- Parité (intersectionnelle) des postes de décision
- Dialogue/coopération avec des organisations féministes sur le plan national et international
- Davantage de ressources humaines et financières pour mettre en œuvre l'Agenda 2030
- Accent mis sur la prévention des conflits et les coalitions pour la paix
- Désarmement
- Utiliser notre siège dans les instances internationales pour porter une réflexion selon une perspective féministe et l'intégrer dans les décisions/résolutions/textes
- Mise en œuvre de la résolution Femme, Paix et Sécurité
- Signature du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires
- Plan d'action avec objectifs mesurables, compréhensibles et transparents, incluant un calendrier, un budget et des étapes d'évaluation

28. Garantir les droits humains des femmes et des minorités de genre sans papiers au niveau européen et national

- Application stricte de la convention d'Istanbul
- Interdiction d'expulser du Luxembourg les personnes sans papiers qui signalent à la police des comportements criminels à leur rencontre
- Garantir l'accès à des foyers pour femmes pour les femmes victimes de violence
- Les femmes et les minorités de genre sans papiers étant victimes de violence (domestique) ne doivent pas avoir peur d'aller à la police et de porter plainte. L'obligation de signalement auprès

- des services de l'immigration doit être suspendue jusqu'à nouvel ordre
- En cas de plainte déposée/enquête relative à des violences domestiques, les expulsions doivent être suspendues jusqu'à ce que la procédure judiciaire soit terminée
 - Les femmes dont l'autorisation de séjour est liée à leur mari, doivent obtenir immédiatement un permis de travail pour faciliter leur intégration sur le marché du travail et garantir leur autonomie financière

Culture

29. Promotion ciblée d'artistes femmes, queer et marginalisé-es

- Développement de projets de sensibilisation comme *Kinder entdecken Künstlerinnen*
- Soutien financier aux institutions culturelles qui intègrent explicitement l'art féministe dans leurs programmes
- Parité dans les instances et les programmes
- Prise en compte de thèmes liés au genre dans les programmes
- Contrôle annuel des programmes selon une perspective de genre par une instance indépendante